



# La Circulaire

## spéciale *Réforme du Statut*

N°8 – 31 octobre 2011

### Réunion du 27 octobre 2011

La concertation administrative (premier niveau du dialogue social) a permis d'aborder les [contre-propositions](#) des syndicats en front commun notamment pour la [carrière des secrétaires](#) et de chiffrer les différentes hypothèses.

Pour mémoire, tous les syndicats refusent la précarisation du métier de secrétaire contenue dans la proposition de la Commission et proposent une nouvelle carrière de secrétaire fonctionnaire à côté de celle des assistants. Des passerelles seraient maintenues entre les deux carrières permettant aux secrétaires d'accéder, sous certaines conditions, au métier d'assistant.

La Dg Admin n'a pas semblé pour l'instant prête à accepter cette proposition des syndicats. Elle a même refusé d'indiquer à quelles conditions une telle carrière serait acceptable pour elle.

### Réunion du 28 octobre 2011

#### **Matin :**

L'avant-dernière concertation technique (second niveau du dialogue social) a, dans un premier temps, confirmé le rejet à ce stade de la nouvelle carrière de secrétaire proposée par les syndicats en front commun. Elle a identifié quelques progrès possibles de la négociation sans pour autant permettre d'être sûr aujourd'hui de leur réalisation.

Ainsi, les délais de route ne devraient pas être réduits comme prévu (maximum 3 jours au lieu des 2 initiaux).

Les agents contractuels à durée déterminée pourraient bénéficier de contrats de 6 ans, au lieu des 5 ans initiaux.

Tous les AC pourraient passer des concours internes, sans aujourd'hui connaître le nombre de bénéficiaires. Les AC en poste dont le contrat expirerait avant le 1<sup>er</sup> mai 2013 (date théorique d'application de la nouvelle réforme) se verraient appliquer des dispositions transitoires permettant leur maintien en poste. Ils pourraient donc bénéficier des promesses contenues dans la proposition de la Commission.

Il s'agit là des seules avancées de la négociation, correspondant aux revendications promues par le Collectif unitaire des AC depuis près de deux ans, avec le soutien d'U4U et de toutes les organisations syndicales.

En revanche, le tableau est sombre sur les autres dimensions de la réforme sur lesquelles l'administration ne lâche rien malgré les contre-propositions hardies de la représentation du personnel, fonctionnant en Front Commun.

La constitution récente, grâce aux efforts de tous, du Front Commun est une bonne nouvelle à condition que ce Front se montre capable d'élaborer des propositions de compromis innovantes et réalistes, de se doter d'une véritable stratégie de négociation et last but not least de mobiliser.

## **Après midi :**

L'avant-dernière concertation administrative a pu évoquer la question de la diminution des effectifs de 5% prévue dans la proposition de la Commission, réduction rejetée unanimement par la représentation du personnel. Cette réduction risque d'affaiblir structurellement la fonction publique européenne et dégrader les conditions de travail.

Le risque apparu au cours de la concertation est celui d'une réduction plus grande que prévue puisque la méthode choisie prévoit de calculer la réduction sur base des postes actuellement occupés (et non pas sur base des postes budgétaires figurant au tableau des effectifs). Or le taux d'occupation du tableau des effectifs est aujourd'hui inférieur au nombre de postes dont disposent théoriquement les institutions, ce qui revient à dire que dans certains cas on pourrait craindre des diminutions de l'ordre de 15%.

L'interruption brutale de la concertation administrative, à la demande du cabinet du vice-président, n'a pas permis que soit traitée convenablement la contre-proposition de la représentation du personnel prévoyant une non occupation progressive (de 1% par an) du tableau des effectifs pendant la seule période 2014 // 2020.

Le Vice-président a brutalement décidé de manière unilatérale d'interrompre les négociations administratives et techniques pour, dit-il de manière étrange et surprenante, accompagner la dernière demande d'augmentation de nos salaires dans le cadre de la Méthode actuelle de la proposition définitive de réforme de la Commission. Il a proposé d'avancer la concertation politique prévue fin novembre au 7 novembre.

Les organisations syndicales ont toutes refusé ce qui apparaissait come un diktat et ont décidé de ne pas se rendre à la concertation politique du 7 novembre, de convoquer au Berlaymont une AG inter-institutionnelle le 9 novembre à 12h30, enfin de déposer un préavis de grève.

Nous devons tous obtenir de la Commission un compromis sur sa proposition permettant d'aller ensemble, avec cette nouvelle proposition améliorée, et avec le soutien des personnels, au Conseil et au Parlement Européen. Le refus par la Commission d'un tel compromis, dont la formulation existe et est connue par ses services, nous fait craindre qu'elle soit prête à tout lâcher face aux exigences du Conseil.

[Web site](#)   [Adhérez !](#)   [Votre opinion](#)   [Unsubscribe](#)

Editeur responsable : G. Vlandas – Rédaction F. Andreone, J-P Soyer

PJ : [Paquet 4](#) Contre-propositions des OSP  
[Propositions 'carrières'](#)